

*Bibliothèque numérique*

**medic@**

**Gourmelen, Estienne. Réplique à une  
apologie publiée sous le nom de M.  
Ambroise Paré...**

*Paris : Chez Gaspar Meturas, 1647.*



**(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)**  
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?83313x03>

82313  
N°3  
REPLIQUE

A

VNE APOLOGIE,

PUBLIÉE SOUS LE NOM  
de M. AMBROISE PARÉ,  
Chirurgien à Paris.

CONTRE

M. ESTIENNE GOVRMELEN,  
Docteur, Regent en la Faculté  
de Medecine de Paris.

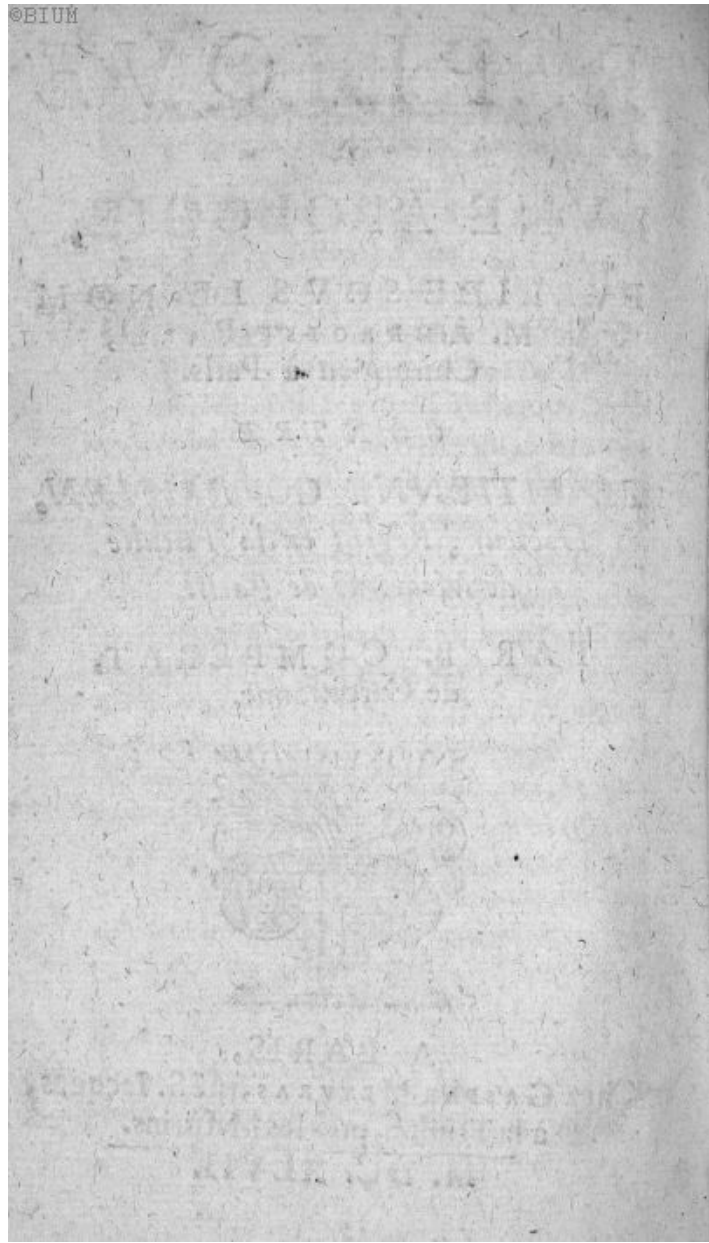
PAR B. COMPERAT,  
de Carcassonne. *(l'auteur est*



A PARIS,

Chez GASPARD METVRAS, rue S. Jacques,  
à la Trinité, près les Maturins.

M. DC. XLVII.



LIBRAIRE

PREFACE DV LIBRAIRE  
au Lecteur.

**F**aisant une nouvelle impression des Operations, & du Sommaire de toute la Chirurgie de feu Monsieur Gourmelen, celebre Medecin de Paris, i'ay crû estre à propos d'y adiouter la Replique qu'il fit sous le nom d'un de ses Escholiers, à l'Apologie qui est contre luy dans les Oeuures de M. Ambroise Paré, lors qu'il parle de ses voyages, prenant suiet de se plaindre de ce que ledit Sieur l'auoit repris, chap. de Eccope, lib. 2. de soustenir qu'en l'excision des parties gangrenées il ne falott point user du fer chaud, pour arrester le sang, Et empescher la corruption des parties: mais seulement lier les vaisseaux par le moyen des aiguilles passées à trauers lesdites parties: à quoy respond icy pertinemment Monsieur Gourmelen; lequel monstre aussi par un fort beau discours, que ledit M. Ambroise se trompe de faire quatre Operations de Chirurgie en general; de sorte que cette Replique est comme une seconde partie des Operations de Chi-

A ij

## Le Libraire au Lecteur.

Jurgie dudu Sieur Gourmelen, & qu'ainsi  
 ie ferois tort à la posterité de luy denier cette  
 excellente piece. I'y ay pareillement adiousté  
 un petit Traicté du mesme Auteur, qui est  
 un Aduertissement ou Conseil à Mes-  
 sieurs de Paris, pour se preseruer de la  
 Peste, &c. qui fut imprimé à Paris l'an  
 1581 & qui en pareil cas, dont Dieu nous  
 garde, pourroit encor autant seruir que iamais.  
 I'espere, cher Lecteur, que l'un & l'autre te  
 seront profitables, & que tu scauras gré du  
 fruit que tu en receuras, à celuy qui me les a  
 fournis tous deux, qui est Monsieur Mantel,  
 scauant & fameux Docteur en Medecine de la  
 celebre Faculté de cette ville de Paris: qui te  
 promet encore quelque chose de beau à l'auenir,  
 des ceures du mesme M. Gourmelen, qu'il  
 a MS. en sa belle & riche Bibliotheque. A  
 Dieu, cher Lecteur, ce 20. iour de Decembre.  
 1646.



REPLIQUE  
A VNE APOLOGIE

publiée sous le nom de M. Ambroise,  
Paré, Chirurgien à Paris.

CONTRE M. ESTIENE GOVRMELEN,  
Docteur, Regent en la Faculté de Medecine  
de Paris.

PAR B. COMPERAT,  
de Carcassonne.

**E**s plus aduisez entre les doctes per-  
sonnages, desquels la memoire dure  
encores, ont pensé que c'estoit chose  
indigne de celuy qui entend comme  
il faut employer l'encre & le papier, de s'ar-  
rester à refuter les folles opinions, qu'un tas de  
presomptueux mettent en auant, pour faire  
croire au menu peuple, qu'ils ont plus d'enten-  
dement, que les autres, qui font mesme profes-  
sion qu'eux. Toutes-fois pource que telle gens  
ne sont quelquefois si loin de guerison, qu'ils  
ne puissent faire leur profit de la correction  
que l'on leur donne, il n'est pas hors de propos  
de s'ayder en telle chose du conseil que nous  
A iij

## 6 Replique à vne Apologie

donne Senecque en vne de ses Epistres. *Nemo*  
 (dit-il) *preceptis curat insaniam: Ergo nec mali-*  
*ziam quidem. Dissimile est. Nam insaniam su-*  
*stuleris, sanitas reddita est: si falsas opiniones exclu-*  
*simus, non statim sequitur d'spectus rerum agenda-*  
*rum. Vt sequatur: iamen admonitio corroborabit*  
*rectam de bonis malisque sententiam. Illud quoque*  
*falsum est, nihil apud insanos proficere precepta.*  
*Nam quemadmodum sola non prosunt, sic curatio-*  
*nem adiuvant: ut denunciatio & castigatio insa-*  
*nos coercuit.* C'est à dire: Personne ne remédie  
 à la folie avec admonitions, il s'enfuit donc que  
 l'on ne remédie nō plus à la malice. Ce sont cho-  
 ses dissemblables; car si vous avez remedié à la  
 folie, la santé est incontinent renduë au malade:  
 si vous avez chassé les mauuais opinions, il ne  
 s'enfuit pas incontinent que l'on aye la connois-  
 sance des choses qu'il faut faire. Et encores que  
 l'on l'aye, toutesfois les admonitions fortifie-  
 ront la bonne opinion que l'on aura des biens  
 & des maux. Il est faux aussi que les admoni-  
 tions ne profitent de rien aux fols. Car comme  
 elles ne profitent pas toutes seules, ainsi aydent-  
 elles à la guerison, ne plus ne moins que les me-  
 naces & les corrections ont seruy à maintenir  
 les fols en leur deuoir. A quoy i'adiousteray, que  
 pour autant que les folles opinions receuës en  
 vn cerueau debile s'y imprimant quelques fois si  
 auant, qu'il est fort mal aysé de leur faire chan-  
 ger d'aduis, il est expedient quelquesfois d'ap-  
 prendre à ceux qui en sont les auteurs à escrire  
 plus sagement, & employer l'ancre & le papier  
 à autre effect, qu'en se preferant à vn chacun,

me dire des gens de bien, desquels ils peuuent tirer profit pour leurs estudes. C'est l'occasion pour laquelle m'estant tombé entre les mains depuis quelques iours vne Apologie ioincte aux ceuures en Chirurgie que M. Ambroise Paré a fait imprimer cette année, contre M. Estienne Gourmelen, Docteur en la Faculté de Medecine à Paris, sur ce qu'il condamne en vn sien liure Latin, ou il traite des Operations de la Chirurgie, la maniere de lier les vaisseaux apres qu'un membre gangrené est amputé pour remedier aux flux de sang: i'ay voulu prendre la plume en main pour l'honneur de mon Precepteur, tant pour le purger des crimes que M. Ambroise luy impose, que pour faire connoistre la verité de ce different à ceux, qui prendront la peine de lire cette mienne Replique sans aucune passion. Car m'estant representé deuant les yeux M. Ambroise & ses qualitez, i'ay pensé qu'il n'estoit raisonnable que Monsieur Gourmelen s'employast luy-mesme à respondre à vn ignorant & mesdisant, pour laisser ses autres estudes, desquelles le public peut receuoir beaucoup de fruit, & luy augmenter de plus en plus l'honneur qu'il a acquis en sa profession, depuis vingt-six ans, & plus qu'il y est entré. Quoy faisant, si ie ne contente si bien les plus doctes comme ils pourront desirer; au moins auray-ie ce plaisir d'auoir monstré en public la bonne souuenance que i'ay des bienfaits, que i'ay receus de celuy pour lequel ie suis entré en ce combat, ne pouuant supporter patiemment que son nom fut vilipendé de telle façon. Aussi ay-ie bonne



### § Replique à vne Apologie

esperance d'apprendre à ceux qui voudront entreprendre à l'aduenir de meslire des hommes vertueux, de se gouverner plus modestement en leurs deportemens: de peur que ou ceux memes qui seront offentez, ou leurs amis, ne descouurent en public ce malque avec lequel leurs ennemis ne peuuent si bien desguiser ce qu'ils sont, que l'on ne connoisse incontinent leur ignorance, temerité, & presumption, voilée d'un tiltre d'habile homme, duquel ils ne se peuuent non plus preualoir, que les mauvais mesnagers qui veulent estre reputez bien riches, sous gros interests qu'ils payent à leurs creanciers.

Le different donc qui est entre Monsieur Gourmelen & M. Ambroise, est, que M. Ambroise ayât trouué ce luy semble, vn moyen plus court & plus gracieux pour couper le chemin au flux de sang, qui se fait apres l'amputation d'un membre gangrené, que n'est l'application du caustere actuel, laquelle les anciens ont enseignée, & les modernes pratiquée, ne peut porter patiemment d'estre condamné. Sur lequel, si pour toute defense M. Gourmelen nioit à M. Ambroise, qu'il eut entendu parler de luy (car son nom n'est aucunement compris au texte que M. Ambroise a transcrit au commencement de son Apologie) ie le prierois fort volontiers de nous dire s'il est le premier qui aye iamais mis en auant cette façon d'arrester le flux de sang, apres qu'un membre gangrené est amputé. Car s'il dit autrement, nous luy pourrons dire qu'il n'a aucune occasion de se plaindre, puis

qu'il n'est pas le premier: s'il maintient qu'il soit le premier, nous aurons raison de luy demander comment il l'a fceu, luy qui n'a iamais mis le nez en aucun autheur notable, faute de connoissance de la langue, en laquelle il se lit seulement. Mais ie veux qu'il soit le premier: ie le prie aussi d'autant plus, qu'il laisse mourir son opinion en la ceruelle de ceux qui font profession de la Medecine & Chirurgie, sans la vouloir faire recevoir par force, avec quelques autoritez mal entendues, ou malicieusement alleguées, ce que ie croy beaucoup plus, & quelques experiences: lesquelles comme ie ne reprouue totalement, aussi ne veux-ie m'y fier trop, craignant que l'issuë n'en soit aussi malheureuse, comme l'entreprise aura esté temeraire. Or le moyen que Monsieur Gourmelen prefere à celuy de M. Ambroise, est fondé sur l'autorité de Galien, Paul, Aëce, Celse, Auicenne, Albucasis ( afin qu'il ne dise par maniere de gaufferie qu'il est successeur d'Albucasis ) lesquels il a citez fidelement, ne voulant refuser de reconnoistre franchement l'instruction qu'il auoit receüe de ces grands personnages. Ce que ie dis expressément, pour faire connoistre à M. Ambroise qu'il parle fort inconsiderément quand il dit, que M. Gourmelen, plus par haine & affection particuliere, que de bon zeile qu'il deuoit auoir au public, a taxé sa maniere de lier les veines & arteres, apres l'amputation d'un membre gangrené. Car l'interest que Monsieur Gourmelen a veu arriuer de cette nouualité, le sollicitant (comme tout homme amateur du pu-

10 *Replique à vne Apologie*

blic, doit penser qu'il a sa part au bien & au mal qui luy peut suruenir ) à se presenter au deuant de l'inconuenient , que la lecture des auteurs alleguez cy dessus , & la longue experience , luy auoient appris suiure de pres la maniere laquelle il vouloit mettre en auant, il luy a esté necessaire de faire voir à vn chacun sous quel credit il auoit trouué le moyen d'arrêter le sang proposé par M. Ambroise, n'estre receuable. A quoy ayant suffisamment satisfait, pour quelle raison M. Ambroise nous voudra il faire croire que M. Gourmelen aye plus esté poussé de haine & affection particuliere, que du desir qu'il a eu de faire connoistre au public la verité du fait? Mais pour monstrier à M. Ambroise qu'il ny a point eu en ce fait de haine, & que s'il y en a eu aucune, elle est venue de son costé, pour autant qu'il a esté picqué de ce que la Faculté de Medecine, à la poursuite de Monsieur Gourmelen, lors Doyen de ladite Faculté, s'estoit opposée à la publication de ses œures en Chirurgie, deuant qu'elle en eust donné son aduis, suiuant les anciens Arrests de la Cour de Parlement, ie reprendray la chose de plus loin, s'il plaist au Lecteur de me donner vn peu de patience, & puis nous examinerons son Apologie.

Le temps ayant donné le loisir à Maistre Ambroise, de recueillir en vn volume quelques œures de Chirurgie, qu'il auoit à diuerses fois exposé en public, pour enrichir son volume, voulant en faire ainsi qu'és riches maisons on fait des lambris, lesquels on remplit de diuerses marqueteries, pour estre plus agreables à ceux

qui viennent faire la reuerence au Maistre, non-  
obstant que les lambris n'en ayent aucun be-  
soin. Car se pouuant contenter d'escrire de  
l'anatomie, des tumeurs, luxations, fractures  
& quelques autres particulieres operations de la  
Chirurgie, que les Chirurgiens rapportent cou-  
stumierement à trois chefs, qui font separer le  
continu, ioindre le separé, & ôster le superflu,  
il voulut entrer en discours des hauts poincts de  
Philosophie & Medecine, comme des Elemens,  
temperamens, humeurs, facultez, actions, es-  
prits, pour introduire le ieune Chirurgien en  
la connoissance de la Chirurgie: comme s'il luy  
estoit necessaire pour entendre les beaux poincts  
de sa profession d'entrer en consideration des  
hauts mysteres de la Philosophie naturelle,  
De mesme il fait pour luy apprendre à tirer le  
petit enfant du ventre de sa mere, quand telle  
occasion se presente, discourant du sperme, du  
sang menstrual, des causes & signes de la con-  
ception, & des diuers temps esquels l'enfant re-  
çoit sa figure, son mouuement, & son accom-  
plissement, auant qu'il iouÿsse de la lumiere;  
autant à propos que si vn Musicien voulant ap-  
prendre à vn ieune enfant à bien sonner vn  
Luth ou autre instrument, luy faisoit vn long  
discours de l'harmonie des cieux, autres fois  
mise en auant par Pythagoras. Mais ie me cor-  
rige d'auoir dit qu'il voulut entrer en discours  
des hauts points de Philosophie & Medecine,  
pour autant que ne le pouuant faire, il les auoit  
tirez des mains de quelques personnes plus en-  
tendues qu'il n'est pas en telles choses, comme

*Macrobi. com.  
1. lib. 2.  
com. in  
om. Scipior.  
nis.*

12 *Replique à vne Apologie*

il a fait encores depuis quand ill'a fait traduire en langue Latine; tant il a esté poussé d'un desir insatiable, de faire croire aux nations estranges, qui ne le connoissent iusques au vif, comme nous, que pour auoir mis son nom au deuant d'un Liure, il seroit tenu pour vn grand personnage. Les Docteurs en Medecine de Paris, voulans maintenir le droict, qui leur estoit acquis par vn Arrest notable donné le second iour de May mil cinq-cens trente-cinq, Monsieur le President Lizet seant, portant defences à tous les subiets du Roy de ne faire imprimer, & à tous Libraires ou Imprimeurs de n'imprimer aucuns liures en Medecine, qu'ils n'eussent premierement esté veus, visitez, & approuuez par les Docteurs en Medecine de Paris, donnerent charge à Monsieur Gourmelen, qui estoit leur Doyen, de prendre garde que tel Liure ne fut mis en vente, que premierement ils n'en eussent donné leur aduis, pource qu'ils estoient bien asseurez que telle marchandise ne pouuoit sortir du Magazin de M. Ambroise. Monsieur Gourmelen, pour s'acquitter du deuoir de sa charge, y employe tous les moyens desquels il se peut aduiser: tellement que M. Ambroise, qui craignoit la censure des Docteurs en Medecine, fit tant par ses menées qu'il fit playder la cause deuant la Cour de Parlement. Icelle ayant esté debatüe, & Monsieur le Procureur General sur ce ouï, Monsieur Brisson, qui lors estoit Advocat du Roy, portant la parole, fut donné Arrest par la Cour en date du 14. Iuillet 1575, Monsieur le President de Thou seant, confirmatif du pre-

mier allegué cy-dessus , quant à l'aduenir, & quant au present, faisant commandement aux parties de mettre les œures en Chirurgie publiées sous le nom de M. Ambroise Paré, entre les mains de deux Conseillers de la Cour, qui seroient nommez pour en faire leur rapport à ladite Cour. Je ne veux point icy debattre si cét Arrest est tant à l'honneur de M. Ambroise, comme il s'est vanté maintesfois, pource que ce n'est pas là que gist nostre different: ioinct aussi qu'vn chacun voit assez que ce n'est que l'arrogance qui l'a tousiours esguillonné, qui luy fit presumer d'auoir eu gain de cause, la Cour n'ayant point iugé definitiuement sur ce qui estoit en dispute. Il me suffit de faire connoistre à la posterité, que l'occasion du different sur lequel nous sommes, est venuë de ce que Monsieur Gourmelen n'a voulu estre traistre à sa compagnie, en faueur de M. Ambroise. Voyons donc maintenant comme il s'est porté en son Apologie, & examinons s'il a eu quelque occasion de maintenir sa fantaisie, touchant la ligature des veines & arteres par lesquelles s'écoule le sang, apres qu'vn membre gangrené est amputé. Premièrement d'oc il recite les paroles Latines escrites par M. Gourmelen au second liure de sa Chirurgie, huietieme ch. qui est intitulé de Eccope, en la page 124. par lesquelles, il reprend l'arrogance, indiscretion, & temerité de M. Ambroise, tesmoignée par ce qu'il en a escrit au liure des Contusions & Gangrenes, ch. 26. & 28. les paroles sont telles. *Malè igitur & nimis arroganter inconsultus & temerarius quidam vasorum vstionem, post emortui membri refectionem, &*

## 14 Replique à vne Apologie

Veteribus omnibus plurimum commendatam, & semper probatam, damnare ausus est, nouum quendam diligendi vase modum, contra veteres omnes medicos sine ratione, sine experientia & iudicio, docere cupiens, nec animaduertit maiora multo pericula ex ipsa noua vasorum deligatione (quam acie partem sanam profundè tranfigendo administrari vult) imminere quam ex ipsa vltione: nam si acie neruosam aliquam partem vel neruum ipsum pupugerit, dum ita nouo & inusitato modo, venam absurdè conatur constringere, non a inflammatio necessario consequetur, à qua conuulsio, & a conuulsione, cita mors. Quorum Symptomatum metu, Galenus non ante transuersa vulnera suere audebat (quod tamen minus erat periculosum) quam musculorum membranas denuuasset. Adde quòd forcipes, quibus post sectionem iterum carnem dilacerat, cum retracta versus originem vasa se posse extrahere somniat, non minor em afferent dolorem quam ignita ferramenta admota: Quòd si quis nouum hunc laniatum expertus, incolumis euaserit, is Deo Opt. Maximo (cuius beneficentia crudelitate ista & carnificina liberatus est) maximas gratias & habere & semper agere debet. Qui est à dire: Mal donc & trop arrogamment vn certain personnage indiscret & temeraire, a osé condamner la brullurè des vaisseaux, après l'amputation d'vn membre pourry & corrompu, fort recommandée & toujours approuuée des anciens, & nqus a voulu enseigner, contre l'opinion de tous les anciens Medecins, vne nouuelle maniere de lier les vaisseaux sans raison, sans experiance, & sans iugement: & ne s'auiſe pas qu'

Lib. 3. de  
comp. phar.  
8.

beaucoup plus grands perils & inconueniens  
peuent suruenir de cette façon de lier les vais-  
seaux (laquelle il veut estre faite d'vne aiguille,  
perçant profondement la partie saine & viue)  
qu'en y mettant le feu. Car si l'Operateur pi-  
que quelque nerf ou partie nerueuse avec son  
aiguille, pendant que par sa nouvelle maniere  
il veut estreindre la veine, necessairement il sur-  
uiendra vne inflammation, de l'inflammation  
la conuulsion, & de la conuulsion la mort bien  
promptement. Pour crainte de ces accidens,  
Galien n'osoit coudre les playes transversales,  
ce que toutefois estoit moins dangereux, que  
premierement il n'eust descouuert les aponeuro-  
ses ou tendons des muscles. Ioint que le bec de  
corbin, avec lequel il deschire encôres la chair  
apres la coupure, pendant qu'il pense pouuoir  
tirer les vaisseaux qui s'estoient ia retirez vers  
leur origine, n'apportent moins de douleur que  
les fers ardens: Que s'il se trouue quelqu'vn qui  
en soit rechappé ayant experimenté ce dechire-  
ment, celuy la doit rendre graces à Dieu, par la  
bonté & grace duquel il est rechappé de telle  
cruauté & maniere de carnacer. Apres auoir  
recité ces paroles, il s'escrie ainsi: O quels beaux  
mots! pour vn homme ancien qui se dit sage, &  
Docteur: il ne se souuient pas que sa barbe blan-  
che l'admoneste de ne dire aucune chose indi-  
gne de son âge, & qu'il doit despoüiller & chaf-  
fer hors de soy toute enuie & rancune conceüe  
contre son voisin. Mais si nous voulons icy ra-  
porter les mots desquels M. Ambroise a vûe au  
liure allegué cy-deuant, pour nous seruir de ra-



16 *Replique à vne Apologie*

crimination, il n'y aura personne qui ne crie encore plus haut contre M. Ambroise, lequel apres auoir mis en auant la maniere qu'il estime tant, en despit de toute l'antiquité, exhorte le ieune Chirurgien de laisser telle cruauté & inhumanité, pour suivre sa maniere de practiquer, de laisser cette miserable maniere de brusler & carner, & ne plus dire, ie l'ay leu au liure des anciens praticiens, &c. Et certainement, si comme M. Ambroise ne parle que par la bouche d'autruy, il eust appris de ceux de lesquels il se sert ordinairement en payant, à reuerer l'antiquité, il s'y fut comporté si modestement, se retirant du chemin ordinaire, que l'on eut pris peut-estre son opinion en bonne part: ou au contraire ceux qui voyent la façon de laquelle il a parlé de l'antiquité, le iugent pour vn homme arrogant, ambitieux, & sans iugement, qui considere que c'est chose de mauuais & pernicieux exemple, de blasmer l'honneur des gens doctes, & qui tiennent le premier rang en leur profession, & les charger de paroles contumelieuses; au grand scandale du public. Nous verrons toutesfois par apres, lequel des deux moyens est le plus cruel & plus carnacier. Quant à ce qu'il dit, que c'est chose indigne de l'âge de Monsieur Gourmelen, de parler ainsi comme il fait de la maniere d'arrester le sang qu'il a mise en auant, ie luy respondray, que s'il se fut contenté de nous ouuir vn moyen plus gracieux pour les malades, que celuy des anciens, Monsieur Gourmelen auroit eu veritablement bien peu de raison de le traicter comme il a fait, en reprobant  
l'opinion

*sous le nom d' Ambr. Paré. 17*

l'opinion qu'il nous vouloit faire recevoir, mais puis qu'il s'estoit porté de telle façon enuers l'antiquité, que chacun peut voir, il se deuoit tenir tout asseuré qu'il auroit de tel pain telle soupe, dont Terence l'auoit aduertiy s'il eut peu entendre cette belle leçon.

*In Prologo  
Phormionis*

*Benedictis si cetrasset, audisset bene.*

Car quand à ce qu'il reiette la cause de ce different sur l'enuie & la rancune qu'il dit Monsieur Gourmelen luy porter, cela est hors de propos. Ce que M. Ambroise eut fort bien connu s'il eut appris que l'enuie gist principalement en vne tristesse qui ronge incessamment le cœur de l'enuieux, pour les biens & les honneurs, ou autres faueurs dont il voudroit dépoüiller autrui pour s'en reuestir. Il est certain que la profession de Monsieur Gourmelen estant plus honorable que celle de M. Ambroise, ce seroit estre hors du sens que vouloir changer la profession de Medecine à celle de la Chirurgie, comme fut estimé Glaucus quand il changea ses armes qui estoient d'or, à celles de Diomedes qui n'estoient que d'airain. Ainsi, si M. Ambroise a receu quelque honneur en maniant les œuvres de la Chirurgie, Monsieur Gourmelen n'en peut estre enuieux, puis que chacun d'eux iouit à part de l'honneur qui luy peut arriuer, en bien faisant le deu de sa charge. S'il y a fait beaucoup d'amis & y a acquis des biens, Monsieur Gourmelen ne luy en peut porter enuie, ayant en sa profession les moyens ouuerts pour acquerir des biens & des amis, comme il fait tous les iours. Venons donc au

*Arist. ad  
Rhetor. ad  
Theo. capi  
10.*

*Hom. lib. 64  
Iliades.*

18 *Replique à une Apologie*

*Premier  
moyen  
d'Ambr.  
Paré, pour  
prouver  
son inten-  
tion.*

*Chap. 28.*

*Lib. 5. me-  
thod. cap. 3.*

point. M. Ambroise pour maintenir son opinion, touchant la ligature des veines & arteres, par lesquelles s'écoule le sang après qu'un membre gangrené est amputé, il s'aide de trois moyens, qui sont, les autoritez des anciens & modernes, les raisons, & les diuerses experiences qu'il a faites de cette maniere d'arrester le sang, après qu'un membre gangrené est amputé. Je monstreray euidentement que les autoritez qu'il a alleguées ne viennent aucunement à propos : mais deuant qu'entrer en cette preuue, ie le veux bien aduertir qu'il me semble qu'il entend fort mal le deuoir de la charge qu'il a pris. Qu'ainsi soit, puis qu'il s'est vanté au Liure des contusions & gangrenes, que i'ay allegué cy dessus, que Dieu l'a aduisé de cette sienne façon d'arrester le sang, sans que iamais il l'eut veu faire à aucun, oüy dire, ne leu, sinon en Galien, il faut par necessité qu'il confesse que ce nombre d'autoritez qu'il allegue est inutile, ou qu'il auoit perdu sa memoire quand il fit la premiere protestation. Les principaux Autheurs sur lesquels il s'appuye sont Hippocrate, Galien, Auicenne, Celse, Guy de Cauliac, Tagault, Hollier, Iean Vigon & autres, qu'il n'est point icy besoin de repeter, pour autant que ce ne seroit que repeter vne mesme chose. Vrayement si les Autheurs qu'il allegue auoient suiuy le moyen d'arrester le sang, après qu'un membre gangrené est amputé, lequel il veut que nous embrassions, ie luy donnerois cause gagnée : mais il n'est question en tous les lieux qu'il allegue que de lier les

vaisseaux pour arrester le sang, quand il coule  
 d'une playe ou ulcere, avec telle obstination  
 qu'il faut auoir recours à la ligature. Encores  
 n'en est il fait aucune mention au Liure qu'il  
 allegue d'Hippocrate, ains seulement d'une ma- *Lib. de fistu-*  
 niere de guerir les fistules du siege, en laquelle *lis.*  
 se fait vne incision sans hemorragie, pour plus  
 aisément guerir lescdites fistules. Et si M. Am-  
 broise se fut souuenu de ce qu'il auoit écrit en  
 son traitté des vlcères, fistules & hemorrhoi- *Chap. 5.*  
 des, il se fut bien gardé d'alleguer si mal à pro-  
 pos. Car la seconde maniere de guerir les fi-  
 stules, laquelle Hippocrate nous apprend, se  
 trouuera écrite mot pour mot en son traitté,  
 sans toutesfois auoir allegué le Maistre duquel  
 il l'auoit apprise. Voicy les mots. Lors que  
 nous voudrons curer la fistule par œuure ma-  
 nuelle, faut faire situer le malade à la renuerse,  
 en sorte qu'il tienne les iambes eleuées en haut,  
 de façon qu'il aye les cuisses ioinctes vers son  
 ventre : puis le Chirurgien mettra le doigt dans  
 le siege, oint de quelque médicament vntueux,  
 ayant rogné son ongle, & puis par l'orifice de  
 l'ulcere mettra vne grosse éguille de plomb en-  
 filée partie de fil & de queuë de cheval, laquel-  
 le éguille estant rencontrée par le doigt à nud  
 qui est au fondement, sera courbée & ramenée  
 dehors par le siege, pour passer ledit fil, lequel  
 estant passé sera lié & serré à neud coulant, afin  
 que de iour en autre on le puisse serrer dauanta-  
 ge : & aparauant de le resserrer on le tirera  
 vers soy, comme si on le vouloit sier : car par  
 ce moyen le fil coupera la fistule, sans auoir

20 *Replique à vne Apologie*

*Lib. 1. cap. 3.* aucune hemorrhagie ou flux de sang. l'aduoué que Galien en la methode apprend à lier les vaisseaux alors que le sang sort excessiuelement d'une playe nouvellement faite, ou d'un vlcere, pour empescher le cours du sang, duquel la trop grande perte apporte perte de la vie : aussi qu'il n'est mal-aisé de l'entendre en lisant le discours du Liure duquel est pris le passage que M. Ambroise a allegué. Mais il adouuera semblablement que le mesme Galien traitant de la guerison de la gangrene, veut qu'ou les autres remedes ne profitent de rien on vienne à l'amputation, & l'application du cautere actuel, pour les raisons qui se deduiront cy-aprés ; la maniere qu'il nous apprend y estant bien obseruée. Autant est-il d'Auicenne : Car il a suiuy le chemin battu par Galien, és lieux où il traite particulièrement des moyens d'arrester le sang, quand il coule de quelque vaisseau notable qui aura esté tranché, ou du tout, ou en partie : aussi se tient-il à l'opinion de Galien, où il traite de la guerison de la gangrene, & des vlceres. Celse n'a pas eu d'autre aduis, comme l'on peut aisément voir és lieux où il est parlé des remedes qui sont propres à l'un & l'autre accident, duquel ie ne veux icy apporter le texte non plus que des autres, me contentant d'auoir cotté les lieux, par lesquels il apparoist que quand ils nous ont voulu instruire des moyens qu'il faut tenir à guerir vne gangrene, ils ont mis en auant le cautere actuel, quand il échetroit que la necessité du mal nous contraignist à venir à l'amputation du membre.

*Lib. 2. ad  
Glaucnem  
cap. 9.*

*Lib. 4. fen.  
4. trait. 2.  
cap. 17.*

*Lib. 4. fen. 3.  
tract. 1. cap.  
16.*

*Lib. 5. cap.  
26. par. 19  
lib. eiusdem  
cap. 26. par.  
30.*

Guy de Cauliac, Iean Vigon, Iean Tagaut, *Tract. 3. doct. 1. cap. 3. lib. 3. tract. 1. cap. 2. lib. 2. in-stit. cap. 12. Enchirid. lib. 2. cap. 2. Tract. 2. doct. 1. cap. 2. lib. 2. tract. 1. cap. 17. lib. 1. in-stitur. cap. 7. Enchir. lib. 1. cap. 4. Cap. 4. lib. 3. de materia chirurgica.*  
 & Antoine Calmethée ont suiuy cette mesme pratique. Car nous ayans appris la façon de lier les vaisseaux, quand le sang fort excessiue-ment d'une playe, & que les autres remedes ne profitent de rien, nous ont appris semblable-ment à vser du cautere actuel, après que le membre gangrené aura esté amputé. Telle-ment que l'on peut dire à M. Ambroise que c'est lourdement faillir à luy, d'alleguer que tous ces Autheurs ont vsé de la ligature des vaisseaux és excessifs flux de sang, où il est que-estion de sçauoir s'ils en ont vsé après l'amputa-tion d'un membre gangrené. Il n'est non plus à propos d'apporter le témoignage de Iacques Hollier que des autres, consideré qu'il n'est mention d'autre chose au chapitre qui a esté cotté, que des moyens d'arrester le sang cou-lant trop abondamment d'une playe, & croy fermement que s'il eut écrit de toutes les cho-ses qui se manient en la Chirurgie, il ne se fut point departy de l'opinion de Iean Tagaut, au-quel il a porté tant d'honneur, qu'il a voulu ioin-dre son Liure de la matiere de Chirurgie aux cinq premiers qu'auoit écrit ledit sieur Tagaut de la Chirurgie, comme vn couronnement de chef d'œuvre, puis qu'au mesme lieu il ne refuse point d'vser du cautere actuel quand besoin est, pour retenir le sang. Voila d'oc les autoritez de M. Ambroise sans effet. Après qu'il a allegué ce qu'il a peu ramasser de tous costez à tort & à tra-uers, il veut cōbattre M. Gourmelen de ses ar-mes mesmes, où il s'égare si fort, que nous n'y

22 *Replique à vne Apologie*

pouuons reconnoistre qu'une pure imposture .  
Car il veut faire à croire à M. Gourmelen qu'il  
a écrit l'hémorrhagie n'estre pas tant à craindre  
en la section de l'Epiploon en celle des varices, &  
incision des arteres temporales, qu'après l'am-  
putation d'un membre : Et que nonobstant il  
commande qu'en coupant les varices l'on ar-  
reste le flux de sang par ligature du vaisseau. Le  
lieu qu'il cite en marge, est le 9. chap. du 2. Li-  
ure qui est intitulé de *Angeiologia. Id est vaso-  
rum sectione*, auquel il n'y a un seul mot de la  
section de l'Epiploon. Bien est vray que par-  
lant generalement de cette operation, il ap-  
prend à lier les vaisseaux de part & d'autre, de-  
uant que faire la section ; ce qu'il ne fait en la  
gangrene, non plus que les Auteurs que M.  
Ambroise a allegués : que s'il veut considerer la  
raison qui meut Monsieur Gourmelen à lier les  
vaisseaux aux varices, & aneurismes, il trou-  
uera que c'est pour autant que l'on peut hardi-  
ment faire telles ligatures, où il n'y a aucun  
danger de picquer les nerfs ou les tendons,  
comme il y a en voulant lier les vaisseaux après  
l'amputation d'un membre, de la façon que M.  
Ambroise nous veut apprendre, laquelle pour  
ce qu'il ne peut comprendre, il nous veut re-  
mettre deuant les yeux le deuoir d'un Chre-  
stien, lequel est du tout reculé de telle inhu-  
manité. Et pour preuue plus ample de son dire, il  
s'aide d'un commun axiome que tient l'Eschole  
de Medecine, qui est qu'il faut tousiours com-  
mencer par les plus aisez remedes. Nous le  
croyons ainsi, & le faisons ainsi, suiuant le con-

feil de tous les bons Autheurs qui ont enseigné & pratiqué les œuures de la Chirurgie. Et quand M. Ambroise aura bien fûilleté, si faire le peut, tout ce que Monsieur Gourmelen a écrit de la Chirurgie, il ne trouuera point que de plain faut il commence par l'amputation & le cautere, si les autres remedes y peuuent profiter. Cela se peut voir au lieu allegué cy dessus, qui tant a irrité M. Ambroise, où il a recours à ce remede quand il n'y a plus d'esperace de guerison, & que le membre est totalement pourry & sans vie. Aussi se voit-il au premier Liure du Sommaire de la Chirurgie, où il dit que si les remedes premiers ne profitent de rien, il faut auoir recours au remede qui est seul en tel cas, afin que le reste du corps soit exempt du danger, qui est l'amputation, & l'application du cautere. En quoy il s'est réglé sur ce tant celebre Aphorisme d'Hippocrate,

*Extremis morbis extrema exquisita remedia,*

lequel ainsi qu'il ne s'estend par tout, aussi ne fait l'axiome de M. Ambroise, ains seulement és maladies qui donnent le loisir d'y garder l'ordre qui est requis en toute cure legitime. Il faut maintenât examiner les raisons dont il vsc pour preuue de son dire. Il dit en premier lieu, qu'on ne scauroit appliquer les fers ardens qu'aucc vne extreme douleur, en vne partie sensible exempte de gangrene. Je dis aussi qu'on ne scauroit couper vne partie saine, exempte de gangrene, sans vne extreme douleur, & encore moins scauroit-on passer & repasser vne aiguille par dessus & dessous, quand le bec de



## 24 Replique à vne Apologie

Cap. 22. du  
Livre des  
allegés.

Lib. de ar.  
med. ser. 4.  
part. 36.

Lib. 2. myth.  
cur. ad  
Glauc.

corbin ne profite de rien pour faire la ligature que M. Ambroise nous veut apprendre. Le malade demeurera-il pour cela sans secours? Non, il faut donc sçavoir laquelle des deux operations apporte plus de consequence. M. Ambroise n'ayant appris autrement à amputer les membres gangrenez, qu'en donnant iusques dedans la partie saine, s'est persuadé que chacun feroit comme luy, où l'occasion d'amputer quelque membre se presenteroit. Mais le bon homme s'est bien fort mépris: ou par faute de pouuoir entendre ce que Monsieur Gourmelen auoit écrit, conformément à la doctrine des anciens, ou par vn dépit qu'il a eu de voir sa folle fantaisie estre combattue, lequel a tellement esté égaré de la raison, qu'il n'a daigné avec meur iugement considerer qui auoit le plus de droit en cette cause. Or est-il qu'Hippocrate traitant de l'amputation des membres gangrenez, pour éviter les symptomes que la grande douleur apporte quand on coupe dedans la partie saine, commande expressément que l'on coupe le membre gangrené au dessous de la partie saine, & que le Chirurgien se garde bien de faire playe. Ce que Galien n'a pas seulement loué beaucoup au commentaire, mais où il traite expressément de la curation de la gangrene, il veut que l'on coupe le membre gangrené entre la partie saine & malade. Ce que pourra aisément connoistre celuy qui vouldra prendre la peine de voir le texte Grec: lequel ayant esté luivy de plus près par l'ancien interprete que par Monsieur Akakia, ie le coucheray volontiers en cet endroit. *Cum omnino* (dit-il) *mem-*

brum effectum est emortuum, ut punctum vel sectum  
 vel adustum non sentiat qua patitur, statim recidere  
 oportet, *rad' o' laum tu' adu' q' d' or' me' v' no' u'.* Id est qua  
 sanam partem vicinam attingit. Et vn peu après  
 parlant du moyen le plus leur pour empescher  
 le retour de la gangrene, *satius est* (dit-il) *ob*  
*maio'em securitatem, quando abscindis, aut cir-*  
*cu'ncidis, eam qua veluti radix est sana parti adun-*  
*ctam adurere.* Celse l'a écrit en paroles expref-  
 fes, quand il dit que si *nihil magis malum con-*  
*sistit, v'ri id quod est inter integrum ac vitiatum lo-*  
*cum debet.* C'est à dire : si le mal ne s'amende de  
 rien pour cela, il faut brusler ce qui est entre le  
 lieu sain & malade. Nonobstant qu'en vn autre  
 endroit après auoir donné ce mesme conseil, il  
 dit qu'il vaut mieux couper quelque chose de la  
 partie saine, que laisser quelque chose de la par-  
 tie malade. Ce qu'estant examiné par Gabriel  
 Fallope ( lequel M. Ambroise ne refutera pour  
 iuge: puis qu'il s'appuye sur l'autorité d'ice-  
 luy en ses Liures de Chirurgie ) se tient à la  
 premiere maniere, & ne veut en sorte quel-  
 conque entamer la partie saine, mais y appor-  
 te vne façon que M. Ambroise n'a iusques icy  
 entendu, laquelle est fort aisée à supporter au  
 malade, & n'apporte aucun inconuenient. Or  
 d'autant que le discours qu'il en fait seroit trop  
 long à inferer en ce lieu, ie me contenteray  
 d'en extraire ce qui sert à nostre propos. Voi-  
 cy donc ses paroles. *Ante sectionem debet ce*  
*prius ager sumere duo oua sorbilia: post qua sumat ce*  
*parum vini maluatici, ut spiritus refocillentur, ce*  
*quia plerumque delinquunt animo, maxime propter ce*

Lib. 5. cap.  
26. part. 30.

Lib. 7. cap.  
33.  
Lib. de tum.  
prat. nat.  
cap. 26.

## 26 Replique à vne Apologie

» membrum incisum. Debent postea instrumenta &  
 » medicamenta necessaria preparari. Hoc facto ha-  
 » beat funiculum, & incidatis phlebotomo aut no-  
 » uacula partem lesam donec reperiatur consinium.  
 » Tunc funiculo ligate mediocriter partem infra ter-  
 » minos sana & corrupta partis. Postea sensim ascen-  
 » datis usque ad partem sanam per quatuor digitos.  
 » Demum imponatur nouacula in igne cum manu-  
 » brio ferreo, & alio ligneo, ne comburatur manus.  
 » Tunc nouacula illa est incidenda caro usque ad os,  
 » relinquendo per digitum carnis apud sanam. Vti-  
 » mur tali nouacula accensa, quia duplex habemus  
 » auxilium, cauterij, scilicet, & incisionis. Et sta-  
 » tim facta incisione secabis serra: statim etiam te-  
 » genda est pars secta: deinde habeant ferramenta  
 » ignita, & ubi adsunt magna illa vasa applicentur:  
 » & caro adeo exurenda est, donec exsiccata perman-  
 » serit. Terminus vstionis est, quando ager dolorem  
 » persentit: secundo quando cessat sanguis tertio quan-  
 » do adest eructa. Hoc facto statim incedimus funi-  
 » culum: postea accipimus ferreum instrumentum la-  
 » tum, & cauterisamus os vrendo in supercilio. Ca-  
 » nendum tamen est ne medullam exuramus, quo-  
 » niam quandoque ex tali vstione ossa inflammantur.  
 » C'est à dire: Deuant que venir à l'amputation,  
 » il faut que le malade prenne deux œufs mollets,  
 » & après vn peu de maluoisie, afin de maintenir  
 » les esprits, pour autant que les malades tombent  
 » souuent en defaillance, & mesmement à l'occa-  
 » sion de l'amputation du membre. Après il faut  
 » preparer les ferremens necessaires & les medi-  
 » camens. Cela fait ayez vne lisiere preste, &  
 » faites des incisions dedans la partie malade avec

une lancette ou vn rasoir , iusques à ce que vous ce  
trouuez l'endroit où confinent les deux par- ce  
ties. Et alors liez la partie malade mediocre- ce  
ment , au dessous du lieu où se terminent la par- ce  
tie saine & la malade , & puis allez en montant ce  
vers la partie saine peu à peu iusques à quatre ce  
doigts , & arrêtez là. Quoy fait, mettez au feu ce  
vn rasoir qui aye vn manche de fer , & vn autre ce  
de bois pour le mettre , afin qu'il ne brusle la ce  
main. Et alors il faut avec tel rasoir couper la ce  
chair iusques à l'os , laissant vn doigt de chair ce  
au dessous de la partie saine. Nous vsons de tel ce  
rasoir pource qu'il nous aide doublement , en ce  
cauterisant & en coupant. L'incision de la chair ce  
estant faite faut sier l'os , & aussi tost couvrir le ce  
membre qui aura esté coupé : & après appli- ce  
quer les ferremens ardens que vous tiendrez ce  
tous prests , es lieux où sont les grands vais- ce  
seaux , & brusler tant que la chair demeure tou- ce  
te seiche. Le temps de faire fin à la bruslure se- ce  
ra, quand le malade sentira la douleur que fe- ce  
ront les ferremens , quand le sang sera arresté , ce  
& quand la crouste sera faite. Ces choses ainsi ce  
faites nous coupons la lisiere ; après nous pre- ce  
nons vn ferrement large , & cauterisons l'os ce  
sur ses environs. Il se faut toutesfois garder de ce  
brusler la moëlle , pour autant qu'il aduient ce  
bien souuent de telle bruslure que les os s'en- ce  
flamment. Ce qui suit après , appartient aux ce  
remedes qui sont propres pour empescher le ce  
flux de sang qui pourroit se faire de nouueau ,  
& pour abatre la croûte que le feu a fait, quand  
le temps le permet. Que dirons nous donc ?

28 *Replique à vne Apologie*

N'est-il pas bien raisonnable de croire que cette maniere de couper vn membre gangrené, & d'arrester le sang qui en coule après qu'il est coupé, est accompagnée d'inconueniens beaucoup moindres que celle que M. Ambroise met en ieu, tant en coupant la chair viue, contre le conseil d'Hippocrate, que picquât avec ses longues aiguilles tout ce qui se rencontre à l'entour du vaisseau duquel coule le sang. Car si nous coupons ou dedans la partie morte, comme veut Hippocrate, ou entre la viue & la morte, comme Galien nous apprend, & Fallope, duquel la memoire est recente, l'a pratiqué, il est tres-certain que ny la douleur, ny la grande hemorrhagie, & par consequent la syncope n'en peuuent arriuer si aisément comme en coupant dedans la partie saine, ainsi que fait M. Ambroise par tout. Ayant disputé de la douleur & autres accidens qui se presentent quand on ampute & brusle vn membre gangrené, il vient à la crouste que fait la bruslure, & dit que les pauures  
 » patients seroient long-temps sans estre guaris,  
 » à raison que par l'action du feu il se fait eschare  
 » ou crouste qui se fait de la chair suiete, laquelle  
 » le estant tombée, il faut que nature regenero  
 » vne chair nouvelle au lieu de celle qui aura esté  
 » bruslée. A quoy il n'est besoin de grande réponse, quand on voudra considerer que c'est allequer en vain, sinon contre ceux qui (comme fait M. Ambroise) coupent dedans la chair viue, laquelle estant bruslée par l'application du caustere, desire certainement vn assez long-

temps pour produire vne nouvelle chair, au lieu de celle que le feu a fait tomber. Mais suivant la façon qui a esté proposée, il ne faut craindre tel inconuenient, puis qu'il ne s'est fait aucune perte de la chair viue, ains seulement de celle qui estoit corrompue & priuée de vie. Encores y a-il vn autre accident: c'est (dit-il) que souuent l'eschare tombée la chair n'estant encores bien regenerée le sang en fort autant ou plus qu' auparauant: & le prouue par Galien, qui dit que les medicamens Escharotiques toutesfois & quantes qu'ils tombent laissent la partie plus nuë que sa naturelle habitude ne requiert. Je l'accorde: mais d'où vient le mal, si non du Chirurgien mal entendu en tels medicamens? Pour cette occasion Galien au mesme passage, commande à celuy qui voudra employer tels medicamens & en vser à propos, qu'il s'aduise de tous les moyens par lesquels le sang se pourra arrester, & les examine soigneusement: & cela fait qu'il choisisse celuy qui apporte moins de danger, & si la necessité le desire qu'il vienne aux autres, & qu'il se garde sur tout d'arracher l'eschare trop tost. M. Ambroise poursuivant toujours sa pointe, s'attache aux paroles desquelles a vsé Monsieur Gourmelen au lieu allegué cy-dessus, prises du cinquième Liure de la methode de Galien, pour montrer quand & comment il faut vser de ferremens ardens. Or dites vous (dit M. Ambroise) quand il est necessaire d'vsar de medicamens Escharotiques, ou ferremens ardens, c'est quand le flux de sang est concité par erosion,

*Chirurg.  
lib. 2. cap. de  
Eccope.*

» ou quelque gangrene ou putrefaction : Or est-  
 » il ainsi qu'aux playes recentes il n'y a nulle gan-  
 » grene ny putrefaction : Ergo les cauterres n'y  
 » doivent estre appliquez. Je remarque en cette  
 » allegation deux choies, la premiere est l'impo-  
 » sture de M. Ambroise, pour faire sa cause meil-  
 » leure, coupant le texte de Galien allegué par  
 » Monsieur Gourmelen ; la seconde est la fausseté  
 » de sa conclusion. L'imposture se connoist par  
 » la lecture de tout le texte de Galien, lequel est  
 » tel. *Maximam necessitatem vel crustificis medi-*  
 » *camentis, vel ignitis ferramentis utendi animad-*  
 » *uerri, ubi ex erosione putrescentis alicuius proflu-*  
 » *uium sanguinis concitatur. Quinetiam ubi in tali*  
 » *affectu totum quod computruit est sublatum, tutius*  
 » *est vel ipsius veluti radicem adurere, vel certe cru-*  
 » *stificis medicamentis uti.* C'est à dire : J'ay trou-  
 » ué que quand nous voulons arrester vn flux de  
 » sang, causé par le vice de la veine qui a esté ron-  
 » gée & mangée par quelque humeur pourry &  
 » corrompu, il faut par necessité vser de medica-  
 » mens Escharotiques, ou de ferremens ardens.  
 » Mesme en tel cas, quand on a du tout tranché  
 » ce qui estoit pourry & gasté, le plus seur est de  
 » brusler la racine du mal, ou appliquer medica-  
 » mens Escharotiques. Voila ce que dit Galien :  
 » mais M. Ambroise n'a voulu reciter fidelement  
 » le texte, ainsi qu'auoit fait Monsieur Gourmelen,  
 » pour ce qu'il condamnoit manifestement la ma-  
 » niere dont il vse après qu'il a amputé vn mem-  
 » bre gangrené : disant que quand mesmes on a  
 » du tout coupé & retranché ce qui estoit pourry  
 » & gasté, le plus seur est de brusler la racine.

La fausseté de la conclusion gist en la fausseté des propositions premieres. Car il est faux que Monsieur Gourmelen fasse playe, & par consequent qu'ayant amputé vn membre gangrené en la façon qu'il nous a appris en la Chirurgie, il y aye aucune playe recente. Mais ne pouuant M. Ambroise se departir de son ancienne resuerie, qui est de couper dedans la partie saine, il bastit telles quelles conclusions, où il y pourroit auoir quelque apparence, si Monsieur Gourmelen s'y gouvernoit comme luy. Que M. Ambroise se souuienne donc, que ne faisant point de playe (ainsi que parle Hippocrate au lieu allegué) il ne faut point auoir peur de tant d'accidens qu'il forge en la fantaisie: mais que coupant dedans la partie saine, ainsi qu'il conseille, l'on coupe la peau, nerfs, tendons, membranes, & os: ce que le Chirurgien ne peut faire sans vne extreme douleur, à cause du sens subtil qui est en ces parties, voire beaucoup plus grande que l'on ne fait en brullant les emboucheures des vaisseaux, desquels coule le sang, avec les boutons ardans seulement. A laquelle l'on peut adiouster le danger où il iette le patiét, quand il vient derechef à percer pesselme le membre qui a receu la coupeure en la partie saine, pour lier les vaisseaux, ou quand il s'efforce de les apprehender avec son bec de corbin. Car s'il picque vn tendon ou vn nerf, à grande peine échappera le patient les inconueniens que Monsieur Gourmelen a monstré en arriuer, & confirmé par l'autorité de Galien. Outre que pour couper dedans la partie saine,



32 *Replique à vne Apologie*

il ne combat pas contre la virulence qui s'est glissée plus haut depuis la gangrene faite, par les vaisseaux qui portent le sang & les esprits: combien que la partie ne soit pas gastée & pourrie. Mais le feu appliqué à l'emboucheure des vaisseaux, l'attire à soy & le consume. Concluons donc ainsi. Où il n'y a point de playe recente, il ne faut faire difficulté d'appliquer les ferremens ardens pour appaiser le flux de sang: Or est-il ainsi que coupant vn membre gangrené entre la partie saine & malade, il n'y a point de playe recente: Il s'ensuit donc qu'il ne faut faire difficulté d'appliquer les ferremens ardens, après auoir coupé vn membre gangrené. M. Ambroise allant toujours plus auant, veut que nous prenions la conscience pour vne preuue signalée, disant: que s'il eut conneu tels accidens aduenir qu'a déclaré Monsieur Gourmelin pour tirer & lier les vaisseaux, iamais n'eust esté trompé deux fois, & n'eut voulu laisser à la posterité par écrit vne telle maniere d'arrester le flux de sang. Voila certainement vne belle protestation. Mais ne luy souuient-il point de son beau-frere M. Garpar Martin, M. Barbier Chirurgien à Paris, auquel il coupa la iambe, & voulut faire essay de sa maniere d'arrester le sang, laquelle luy succeda si mal, que faute de bon appareil ou autrement, il mourut bien tost après! Cettuy-cy pourroit donner commencement au denombrement de ceux qu'il a precipitez à la mort, s'il ne vouloit point épargner la verité: mais à la mode des charlatans il taist sous silence ceux qui se font

font mal trouuez de sa maniere de faire, & mes  
en auant quelques-vns qui en font eschappez;  
Il scait assez en sa conscience combien il y a à  
Paris de doctes & bien experimentez Chirur-  
giens, ausquels il n'oseroit prester le collet, qui  
se mocquent tous les iours de sa nouuelle ma-  
niere: mais ce seroit traiailler en vain de vou-  
loir apprendre à vn vieil chien à aller en laisse.  
Pour fin de ses raisons il veut cōtrefaire le Dia-  
lecticien & fantastique vn Enthymeme qu'il  
attribuë à Monsieur Gourmelen, qui est tel,  
Lier les vaisseaux apres l'amputation est vn re-  
mede nouueau; il n'en faut donc vsfer. Puis apres  
il dit: C'est mal argumenté pour vn Docteur.  
Vrayement il sied fort bien à celuy qui est  
ignorant en toutes sortes, de vouloir appren-  
dre vn homme ancien, qui a mané tout le  
temps de sa vie la Philosophie & Medecine, à  
conclure vn argument. Aussi a-il bien monstré  
comme il est bien versé en la Dialectique, ap-  
pellant vn Enthymeme, proposition; car les  
loix de la Dialectique nous apprennent que  
l'Enthymeme est fait de l'assomption & con-  
clusion d'un syllogisme, la proposition estant  
teue. De sorte que si nous en voulions faire vn  
syllogisme entier nous dirions ainsi: En la gue-  
rison des maladies il ne faut vsfer de remedes  
nouueaux: lier les vaisseaux en flux de sang  
apres l'amputation est vn remede nouueau; il  
n'en faut donc vsfer. Toutesfois ie ne me veux  
arrester sur vne chose si friuole, non plus que  
sur la chose mesme, sur laquelle il a basty son  
Enthymeme, pour autant que Monsieur Gour-

34 *Replique à vne Apologie*

melen n'a condamné la nouvelle maniere d'ar-  
 refter le flux de fang, inuentée par M. Ambroi-  
 fe , pource qu'elle fust nouvelle , mais pource  
 qu'elle ne pouuoit estre pratiquée fans grand  
 inconuenient : & encores qu'elle le peust , elle  
 n'estoit fuffifante pour remedier au mal, comme  
 il se peut entendre par les raisons & tesmoigna-  
 ges alleguez cy dessus : lesquelles pourront fer-  
 uir à respondre à ce qu'il allegue de Cornelius  
 Celsus. Je n'oublieray neantmoins à l'aduertir,  
 que s'il pense que c'est assez pour prouuer que  
 » le feu appliqué ne sert de rien pour consommer  
 » & tarir la virulēce de la gāgrene portées par les  
 » vaisseaux, de dire que la pratique est d'amputer  
 » touiours la partie au dessus de cē qui est mortifié  
 » & corrompu, i'ay fuffifante raison pour penser  
 » que le feu soit necessaire apres l'amputation  
 d'vn membre gāgené, puis que toute l'antiquité  
 l'a pratiqué ainsi, & la posterité aussi l'a fait,  
 ainsi qu'il appert par les lieux cottez cy dessus.

*Troisiesme  
 moyen de  
 Ambroise  
 Paré.*

Le troisieme moyen sur lequel s'appuye M.  
 Ambroise, est fondé sur ses experieces, lesquel-  
 les sont en si petit nombre, qu'elles n'ont assez  
 de pouuoir pour nous faire condescendre à son  
 opinion. Car de sept histoires qu'il met en a-  
 uant, il y en a deux qui ne font foy que de liga-  
 tures de vaisseaux en playes recentes, sans aucu-  
 ne gangrene, ny mesmes opinion de gangrene,  
 ne pouuant continuer le flux de fang es lieux  
 qu'il dit, sans vn soudain danger de mort qui  
 eut preueni la gangrene. Entre les cinq autres  
 il y en a vne qui ne parle que d'vne dilaceration  
 de chair, & brisement d'os, sans gangrene pre-

senté, tesmoignée seulement par celuy qui estoit  
alors son domestique. Il n'en reste donc que  
quatre qui puissent seruir à son propos : esquel-  
les si ie dis qu'il y peut auoir quelque fable  
mellée, ie ne diray rien qui ne se connoisse es  
ceures de M. Ambroise. Et combien que ie le  
peusse remarquer, ie n'entreray toutesfois en  
cette peine, me contentant de luy remettre de-  
uant les yeux le mensonge qu'il a escrit en son  
liure de la generation, où il dit qu'il a extirpé à  
vne femme de S. Germain des Prez le corps de  
la matrice avec ses testicules, laquelle depuis  
se seroit bien portée. Et neantmoins demy an  
apres la femme estant decedee, & son corps  
ouuert, pour seauoir si ce qu'il disoit estoit ve-  
ritable, la matrice fut trouuée toute entiere en  
la presence de Monsieur le Baillif, Docteur  
Regent en la Faculté de Medecine à Paris, &  
M. Louys le Brun Chirurgien Iuré à Paris,  
hommes excellés en leur Art, & de telle croyan-  
ce que M. Ambroise n'eut sceu debattre leur  
tesmoignage. Or pour auoir allegué quatre hi-  
stoires, il ne faut pas qu'il pense que nous nous  
rengions à son opinion; & si nous le faisons  
nous donnerions à connoistre que nous au-  
rions mal fait nostre profit de cette belle in-  
struction que nous donne Galien : Que per-  
sonne ( dit-il ) ne se hazarde d'introduire  
vne nouvelle experience, s'il n'a premierement  
acquis ce dont il doit estre pourueu pour se  
persuader, qu'il a suffisamment condamné  
la premiere maniere de curer le mal dont il  
est question. C'est pour auant que l'experien-

Lib. 3. Met  
thod. c. 10.

Agg. l. ij. 1.

36 *Replique à vne Apologie*

ce est dangereuse, comme dit Hippocrate, à raison de la dignité & excelléce du corps humain, *Lib. 1. ff. tit. vray suiet de la Medecine. Aquoy se rapporte mesmes la loy ciuile, qui se lit, où le Iurifconsulte dit ainsi. In rebus nonis constituendis euidentis debet esse utilitas, ante quam recedatur ab eo iure quod diu equum visum est.* Voila les trois moyés de peschez : desquels ne se contentant point, pour monster qu'il a dequoy contrarier à l'antiquité, & prendre occasion d'en mesdire à pleine bouche: Il dit que Monsieur Gourmelen luy reproche qu'il n'a pas escrit toutes les operations de Chirurgie que les anciens escriuent, & qu'il en seroit bien marry : Car si ie l'auoit fait de dire M. (dit-il) à bon droit me pourriez vous appeller *Ambroise que tous les Anciens Meducins fussent carnisces li. 6. cap. 4. & 5. retrab. 2. ser. 3. cap. 90. li. 2. c. 3.* *carnifex.* Or s'il est ainsi que Monsieur Gourmelen luy aye reproché cette obmisson, il a deu coter le lieu où il l'a leu, comme il en a cotté d'autres quand il en a esté besoin. Mais ie suis bien assureé qu'il ne sçauroit : & consequamment qu'il faut qu'il confesse qu'il est vn imposteur. Et puis que nonobstant qu'il n'en soit rien, il veut prendre occasion de là de mesdire de l'antiquité: venons aux operations qu'il condamne. En premier lieu il reprend Paul, Aëce, & Albucasis, en la façon dont ils vsent en l'arteriotomie, & dit qu'il se tiét avec Galien. Mais le bon homme s'abuse bien fort. Car les trois personnages qu'il blasme ont fuiuy Galien pas à pas : lequel sur la fin du treiziesme liure de la methode, enseigne à couper tout à trauers les grosses artteres, c'est à dire, celles esquelles le sens apperçoit vne pulsation vio-

lente, quand la rebellion du malde teste, pour lequel tel remede a esté inuenté, le desire, ainsi que l'on coupe les varices, & ouvrir simplement les petites: ce que Monsieur Gourmelen a bien amplement & distinctement monstré au Chapitre de l'Angeiologie; où il a donné aduertissement du danger de l'aneurisme qui peut arriuer en ouurant l'artere de simple section, comme l'on a veu quelquesfois. Pour lequel ces bons personages, que M. Ambroise despré tant, auoient accoustumé de couper artificiellement les arteres, comme il se peut voir au discours qu'en a fait Monsieur Gourmelen, au lieu que i'ay allegué n'agueres. Mais quoy? il ne faut penser que celui que les anciens ne peuvent deuancer, que de l'invention des preceptes, & la posterité ne pourra surmonter, que de quelques additions, comme il s'est vanté en son epistre liminaire, en la premiere edition de ses œuures, faulse difficulté d'operer contre l'aduis de toute l'antiquité, voire au hazard des malades. Si faut-il qu'il confesse, que les anciens non seulement n'ont point erré es propres mots, comme il fait assez souuent, ains qu'il les ont choisis tant à propos, pour signifier ce qu'il vouloient dire, qu'il n'est possible de mieux. Et si vous voulez connoistre comme ce suffisant homme a dequoy despiter les anciens, ie feray voir à l'œil qu'il n'entend pas seulement les mots dont ils ont vsé. Il reprend en la seconde operation qu'il allegue, que les Grecs ont nommé periscytisme, Paul & Albucasis, sans produire autre chose que ce qu'il a escrit au

Lib. 2. cap. 7  
lib. 21. cap. 5

38 *Replique à vne Apologie*

neufiesme liure de ses œuures, & est si despou-  
 steu de sens, qu'il dit que le periscytisme est au-  
 trement appellé des Grecs Angeiologie. Je croy  
 qu'il trouue beau de chopper incessamment.  
 Car puis qu'il est si grand personnage, il ne  
 deuoit point ignorer que Paul traite de l'An-  
 geiologie au cinquiesme chapitre du sixiesme  
 liure, & du Periscytisme au septiesme chapitre  
 du mesme liure, par lesquels il eut peu appren-  
 dre la difference qu'il y a entre l'vne & l'autre  
 operation, comme par le liure de Monsieur  
 Gourmelen, lequel il pouuoit lire en François,  
 où est cotté le passage de Paul, duquel a esté pri-  
 se la façon d'operer, dont il est icy question. Et  
 neantmoins M. Ambroise ne trouuant point de  
 fin à sa cholere, ose appeller Monsieur Gour-  
 melen Plagiaire. Je suis fort marry que son tru-  
 chemét ne l'a mieux appris: Mais puis qu'il faut  
 supplier le defaut qu'il a commis, ie prendray  
 volontiers cette peine. I'ay tousiours appris  
 que Plagiaire és liures de Iurisconsultesigni-  
 fie celuy qui met en seruitude vn homme libre,  
 ou qui suborne le serf d'autruy, luy preste  
 ayde à le laisser, le veut pour sien, son maistre  
 n'en sçachant rien. Tellement que les Latins tir-  
 rant le mot d'vne signification à autre, comme  
 il font souuent, ont appellé celuy qui expose en  
 public les liures d'autruy, taisant le nom de  
 celuy qui en est le vray auteur, & s'en attribue  
 l'honneur, vn plagiaire. Aquoy nous seruent  
 ces vers de Marcial.

Lib. 2.

*Et cum se dominum vocabit ille.  
 Dices esse meos, manique missos.*

*Hoc si tēque quaterque clamitavis.*

*Impones plagiaro pudorem.*

Or si M. Ambroise ne sçait non plus mettre la main à la plume que s'il n'auoit iamais esté à l'eschole, & toutesfois il fait courir par le mode tant de beaux liures, moyennant les larrecins de luy & de son truchement, comme entre les autres liures peut faire foy celuy qui est des tumeurs tant en general qu'en particulier, & autres maladies qui sont expliquées communément és liures de la Chirurgie, qu'il a tirez presque tout de mot à mot du Sommaire de la Chirurgie que Monsieur Gourmelen auoit fait en Latin en l'an 1566. Et Maistre André Malefieu Chirurgien Iuré à Paris mis en François en l'an 1571. quatre ans auparauant que M. Ambroise fit imprimer ses œuures, s'il luy reste encores quelque honte, il sera contraint d'aduouier qu'il est vrayement plagiaire. S'il estoit besoin de montrer par le menu que de toutes les œuures de M. Ambroise il n'y en a presque vne seule qui n'aye esté mendiée deçà & delà, sans auoir fait l'honneur à ceux dont elles ont esté tirées de les remercier, il ne demeureroit gueres qu'il ne se trouuast tout nud, ainsi que la Corneille d'Horace, quand il luy conuint rendre à chascun oyseau les plumes qu'elle leur auoit prises. Je diray neantmoins qu'il a donné suffisant argument pour croire qu'il n'escruiust iamais ce qu'il a mis en public, quand entendant vn bon nombre d'honnestes hommes, qui ne pouuoient supporter telle impudence, dire



40 *Replique à une Apologie*

hautement, que s'il pouvoit seulement ofortir la premiere recepte de celles qui estoient en ses liures, sans faire faute des la premiere ligne, ils perdroient telle somme d'argent que bon sembleroit; il penchoit la teste comme vn homme qui craignoit d'entrer en combat: tant s'en faut qu'il eut peu respondre des choses qu'il auoit escrites es liures des fieures, de la generation, de la composition des medicamens, où les plus doctes Medecins se trouuent souuent fort empeschez. Il reprend en troisieme lieu Paul, Celse, & Albucasis, de ce qu'ils conseillent d'appliquer vn bon nombre de cauterres en la curation de l'Empyeme, pour donner issue à la boüe qui est contenuë dedaas le thorax. Il y a veritablement en ce que Paul conseille dequoy se trouuer empesché: & pour cette cause il monstre vn autre moyen d'ouuir le thorax avec le fer. Toutefois pour l'inconuenient qui arrive quand la boüe sort dehorstout à coup, finit l'aphorisme 27. du sixiesme liure, il trouue meilleur d'yfer du remede par lequel la boüe sort dehors par le menu. Quant à Celse, au lieu que M. Ambroise a cité en marge, il n'en est fait aucune mention: car il n'est parlé en tout le chapitre que des remedes qui sont propres aux tabides, entre lesquels il nôbre les cauterres, quand la fieure & la toux ne prennent point de fin, lesquels il veut que l'on laisse couler tant que la toux soit guerrie, comme font encores les Medecins de ce temps avec heureuse fin. Albucasis se plaint encores plus de l'imposture de M. Ambroise que ne fait Celse, pour autant qu'au

Lib. 6. c. 44.  
lib. 3. c. 22.  
lib. 2. c. 3.

lieu qu'il cite il n'y en a vn seul mot. Il est vray qu'il faut soulager aucunement sa faute, pource que ne pouuât entendre le Latin, il s'est lié à vn homme qui l'a trompé, luy citant le troisieme chapitre du second liure pour le vingt-cinquiesme chapitre du premier liure, où Albucasis nous apprend à cauteriser à l'endroit des clauicules, non pour guerir l'Empyeme, ains pour arrester la fluxion, laquelle tombant dedans l'artere du poulmon, empesche que le malade ne respire à son aise, & le fait parler entoué.

Après il reprend Paul & Albucasis en ce qu'ils conseillent d'oster la graisse trop abondante des mammelles des hommes, ayant fait vne incision en forme de croix, & dit qu'il ne l'a iamais pratiqué, n'y cōseillé de faire au ieune Chirurgien. J'ay leu és auteurs qu'il allegue, qu'il faut faire l'incision du cuir en forme lunaire, non pas en croix; laquelle si M. Ambroise n'a iamais pratiquée, il n'est pas necessaire qu'il ne faille iamais se seruir de ce conseil.

Il reprend encores Albucasis & Paul, en ce qu'ils commandent de cauteriser le foye & la rate avec ferremens ardens, pour remedier aux absces qui se font quelquefois en ces parties: disant que les modernes n'ont iamais pratiqué cela, & que la raison y repugne. Je croy que tout ce qu'il ne peut faire luy semble manquer de raison. Et toutes fois s'il veut faire feuilleter par sō truchemēt les liures d'Hippocrate, il trouuera que telle maniere d'operer a esté pratiquée, puis qu'il dit, que *Quorum hepar suppuratum aduritur si pus purum effluerit & album, euac-*

## ¶ Replique à une Apologie

*diunt: si verò qualis amurca, pereunt:* & trouuera  
 au liure de *Internis affectibus* les diuers moyens  
 par lesquels on cauterise le foye & la ratte quâd  
 il en est besoin, lesquels vn plus habile homme  
 que luy ne voudroit dire auoir esté conseillez  
 par Hippocrate sans raison. En continuant il  
 s'attache à Cœlius Aurelianus, le reprenant de  
 ce qu'il commande de faire plusieurs ouuertu-  
 res au vêtre des hydropiques, en l'espece d'hy-  
 dropisie, qui est nommée Ascites. Ce qui est  
 du tout faux, ainsi que le passage cité est faux:  
 Car c'est au troisieme liure, chapitre huieti-  
 me, qu'il parle de la paracentese, laquelle il  
 montre estre vn remede fort profitable à quel-  
 ques vns, pourueu qu'elle soit administrée en  
 temps & lieu, sans aucunement parler du nom-  
 bre d'ouuertures que M. Ambroise met en a-  
 uant. Au mesme lieu il taxe Albucasis, Aëce,  
 & Paul, pour autant qu'ils veulent que l'on  
 applique plusieurs cauteris pour faire la para-  
 centese. Mais Albucasis & Aëce ont vsé de ce  
 remede suiuant le conseil d'Hippocrate lequel  
 au liure de *Internis affect.* s'ayde de ce moyen  
 pour guerir l'hydropisie, non toute, mais  
 celle qui est appellée Anasarca: tellement que  
 si ces Auteurs ont failly, ils ont leur garent, le-  
 quel n'a pas esté plus despourueu de raison que  
 M. Amb. Quant à Paul, il apprend à faire la pa-  
 racentese avec vne seule ouuerture, & montre  
 le moyen qu'il faut tenir à vuidier l'eau, afin que  
 le malade ne perde ses forces tout à coup. Et ce  
 qu'il dit de l'application des cinq cauteris que  
 M. Amb. condamne, sans alleguer aucune rai-

son, il ne dit qu'en passant, pour autant que quelques vns de son temps vsoient de cette maniere de cauteriser. Car la principale intention en tout le chapitre, est de monstrez de quelle façon il faut vser de la paracentese, laquelle a esté tant estimée que nous en vsons encor aujourd'huy. Et toutesfois M. Ambroise n'a point de honte de se vanter qu'il móstre vne autre maniere de pratiquer en ses œuures, laquelle se fait en faisant vne simple ouuerture au ventre. Voila l'imposture depeschée: voyons comme il est rousiours semblable à soy en ignorance. Je ne monstre point en mes œuures (dit-il) la maniere de brusser aux ieunes hommes, que les anciens ont appellé (*Iusibulare*;) Car cela ne se pratique point, combien que Celse l'escriue. Je le croy certainement, & si sans animosité il eut peu examiner les operations des anciens, il eut aisément entendu que Celse n'en fait pas grand cas, Lib. 7. cap. 25. par. 3. quand il dit: *Sed hoc quidem sapius inter superuacua, quam inter necessaria est.* Il ne s'en ira pas donc toutes fois quite pour cela. Qu'il apprenne donc que Celse nous represente vne maniere de percer la peau qui couure la glande qui est au bout de la verge, avec vne aiguille enfilée d'un fil retors, pour la cicatrice estant parfaitement faite, y passer vn anneau qui tiene les deux bordures de la peau en suiettion: ce qu'il eut appris aisément du texte de Celse, s'il eut peu le lire en Latin, comme il eut aussi appris que cela se faisoit, afin que ceux qui estoient principalement dediez à iouer

44 *Replique à vne Apologie*

Sas. 8.

Lib. 6. c. 79.  
lib. c. 72.

sur les Theatres, ne peussent auoir la cōpagnie des femmes, & par ce moyen eussent la voix saine & entiere. Dont peut faire foy ce que Iuuenal escrit des Dames de son temps, lesquelles en regardant les gestes des ioueurs de Comedies & Tragedies, en deuenoient amoureuses; de façon qu'il falloit avec quelque bonne somme d'argent impetrer des ioueurs qu'ils ostassent cēt anneau, pour estre contentées en leurs desirs. Iuge donc le Lecteur si M. Ambroise est pas vn habile homme, qui veut estraindre la doctrine de l'antiquité deuant que la pouuoir entendre. Apres il reprend Paul & Dioscoride, en ce qu'en la Sciatique, où l'os de la cuisse est déplacé de son lieu, à raison des mucositez qui ont relasché le ligament propre dudit os, ils appliquent des cauterres sur l'endroit de la cavitè qui est en l'os, que nous nommons Ischion. Et dit pour sa raison, qu'il ne trouue cela expediēt à cause des parties suiettes. A son aduis, Hippocrate & Galien n'entendoient-ils point aussi bien pour le moins qu'il fait, le naturel des parties suiettes? Neantmoins tous deux d'un mesme consentement veulent qu'en tel cas on aye recours au cautere. Les Aphorismes penultième & dernier du 6. liure en font foy plus que suffisante; où il est dit: *Quibuscumq; à coxè dicum dolore diurno molestatis excidit coxa, & rursus incidit. iis mucoseres superueniunt: & Quibuscumque à coxendi cum dolore diurno molestatis excidit coxa, iis crus tabescit. & claudicant si non urantur.* Galien au commentaire declare, que l'application du cautere se fait expressément, afin que par tel re-

mede les mucositez qui ont fait sortir l'os hors de son propre lieu soient consommées. Et allegue vn autre passage d'Hippocrate, où il est parlé de ce mesme remede, quand l'os du bras est sorti hors de son lieu, & est descendu vers l'aisselle, lequel se lit au liure des articles. Auquel non plus qu'au lieu que maistre Ambroise cite en marge, Galien n'a iamais marqué ce qui aduient de brusler à l'endroit de l'article de l'os de la cuisse & de l'ischion, comme pourront voir ceux qui voudront prendre la peine de le lire: mais bien nous aduertit-il en vn autre lieu, de la grande prudence dont Hippocrate vse en la bruslure qui se fait sur l'article, par lequel l'os du bras & l'espaule sont conioints, de laquelle nous pouuons tirer vne leçon pour nous gouverner en l'application du cautere, dont nous voudrions vsér en la guerison de la Sciatique. Qui en voudra sçauoir dauantage lise Anicenne au liure quatriesme de ses Canons, & trouuera dequoy se contenter.

sect. 1. p. 4.

41. 42. sect.

1. p. 49.

comme ad

part. 53. sect.

1. li. enu. 56.

fen. 5. tr. 2.

cap. 1. 6.

cap. 11.

Cette responce suffiroit pour Dioscoride, s'il auoit commandé le mesme, ainsi que M. Ambroise luy veut faire croire, en citant le 72. cha. du 2. liure. Mais tant s'en faut que Dioscoride l'aye escrit, que mesme il n'y a pas pensé: de sorte que ie suis contraint de plaindre le malheur de M. Ambroise lequel apres auoir si souuent reconnu les peines de son truchement, a esté tant de fois miserablement deceu par celuy auquel il auoit mis sa fiance. Car le texte de Dioscoride, n'en porte rien, & nonobstant qu'il soit parlé au lieu allegué de la guerison de la

46 *Replique à vne Apologie*

Sciaticque, il n'y a si clair voyât qui puisse mon-  
 strer que Dioscoride aye parlé d'appliquer cau-  
 teres sur l'os desplacé de son lieu. Il est parlé  
 seulement d'une maniere de guarir la Sciaticque,  
 qui se faisoit en mettant dedans la cavitè qui se  
 voit entre le poulce & l'index, où l'os du poul-  
 ce & le carpe sont conioints ensemble; de la  
 laine abbreuée d'huile; & sur icelle apposant  
 par le menu de la fiente de chevre embrasée, &  
 continuant cette façon de faire iusquès à ce que  
 la chaleur fut portée à la hanche, par le moyen  
 de laquelle la douleur fut appaisée. Où Diosco-  
 ride nous aduertit, que cette façon de faire étoit  
 nommée brulure Arabique, sans alleguer aucu-  
 ne raison du nom qui luy estoit baillé. Aëce en  
 a fait mention, rapportant le texte de Dioscori-  
 de, & celuy d'Antylus, lequel se rencontre du  
 tout avec l'autre, excepté en ce que l'un appli-  
 que ce remede ioignant le poulce, & l'autre à  
 l'extremité du gros orteil, comme fait Plinè au  
 vingt-huictiesme liure. Monsieur Hollier, de  
 nostre temps, à proposé cette maniere de faire  
 en son liure de *Materia Chirurgica*: laquelle M.  
 Ambroise pourra voir, si bon luy semble, puis  
 que le moyen luy en est ouuert par la tradu-  
 ction qui en a esté faite. Et quand il voudra  
 voir le Dioscoride François qui court par tout,  
 il reconnoistra sa faute s'il y a lieu de correction  
 en luy, & se gardera à l'aduenir de mesprendre  
 en cottant les passages des auteurs, dont il n'a  
 veu seulement la couuerture.

En l'examen huictiesme des operations des  
 anciens, il reprend avec iniures la façon de la-

Cap. 97. l. 2.

Tetrab. 3.

Serm. 4. cap.

711.

quelle Hippocrate racoustre la luxation des vertebres faite en dehors, avec telles paroles. En la luxation des vertebres faite en dehors, Hippocrate cōmande que l'on attache droit l'homme sur vne eschelle, les bras & iambes liez & & garotez : puis apres auoir monté l'eschelle au haut d'vne tour, ou du feste de la maison avec vn gros chable en vne poulic, qu'on laisse tomber à plomb sur le pavé dur & ferme le patient: ce qu'Hippocrate dit qu'on faisoit de son temps. Or ie ne monstre point telle maniere de donner l'estrapade aux hommes, mais ie monstre au Chirurgien en mes œuures la maniere de les reduire seurement, &c. Ie ne puis recueillir de cette reprehension autre chose que ce qui est porté par vn prouerbe Latin, *Simia in purpura*, trouuant par tout vne impudente imposture, & vne extreme ignorance, voilée d'vn beau titre de Chirurgien du Roy. Car Hippocrate en la troisieme section du liure des articles rapporte la maniere dont quelques-vns de son temps vsoient pour racoustrer la luxation des vertebres faite en dehors, de laquelle non seulement il ne veut pas vser, ains il reprend ceux qui en vsoient, tant pource qu'ils commettoient vne grande ignorance en leur Art, que pource qu'ils ne cherchoient par telle maniere de faire que le moyen d'acquerir du bruit entre le menu peuple, en faisant vne chose qui sembloit auoit ie ne sçay quoy de merueilleux. De laquelle qui sçauroit bien vser & à propos, y trouueroit quelque secours. Ie me rapporte de la verité au Lecteur, qui sera mieux entendu es



48 *Replique à une Apologie*

liures d'Hippocrate que M. Ambroise afin qu'il connoisse combien il y a de difference entre cette maniere de faire, & donner l'Estrapade.

Au mesme lieu, à l'imitation du Cordonnier qui fut repris par Apelles, de ce qu'il se vouloit mesler de parler des choses qui outrepassoient sa pantoufle, il écrit qu'il seroit bien marry de lui dire le dire d'Hippocrate au troisieme liure de *mobis*, lequel commande en la maladie dite *Volvulus*, de faire enfler le ventre avec vn soufflet, mettant le canon dedans l'intestin droit, puis y souffler iusques à ce que le ventre soit bien tendu, &c. Et sans considerer la raison par laquelle Hippocrate a vû de ce remede, il s'est contenté de dire que telle pratique ne se fait point aujour d'huy: comme si M. Ambroise ou son truchement estoient de si grande estoffe que ce qu'ils n'ont pratiqué ne se doive faire. Mais Hippocrate ne fonde pas la guérison du *Volvulus* sur tel remede, qui est ce qui vient à considerer, ains en vsc seulement quand par la grande quantité des matieres retenues dedans les intestins, & endurcies obstinément par la longueur du temps, l'intestin droit est retiré tellement qu'il ne iouyt plus de son mouuement fibre, pour pouuoir receuoir le clystere qui est necessaire à telle maladie. De façon que si par ce moyen l'intestin viét à s'estendre, & qu'il puisse receuoir le clystere, la maladie pourra receuoir guérison, les autres choses obseruées qui sont portées par le texte. Que l'ignorance doncques, & la presumption de M. Ambroise ne les fassent deormais chopper si souuent, s'ils n'a  
beu

beu toutes les hontes. Voila les discours de M. Ambroise, pour répondre, ainsi qu'il dit a quel- qu'un qui l'auoit taxé & iniurié impudemment, lesquels i'eusse desiré bié fort ne s'étendre point plus auât que meritoit le fait sur lequel la querelle auoit esté meüe, qui estoit l'application du cautere actuel, après l'amputation d'un membre gangrené. Mais puis que pour môstrer que l'antiquité, laquelle M. Gourmelé auoit suiuy, comme ont fait la pluspart des hommes de bien & d'honneur de ce temps, qui ont esté entendus és ceuures de la Chirurgie, estoit du tout ignorâte, il ne s'est pas cõtenté de débattre cõtred'elle l'application du cautere actuel après l'amputation d'un membre gangrené, mais s'est tant laissé transporter à sa presumption, qu'il a voulu censurer beaucoup d'autres operations qui se trouuent écrites és Liures anciés, sans pouuoir comprendre ne la façon d'en vser, ne la raisõ pour laquelle il en faut quelquefois vser; i'ay esté contraint d'vser de plus lõgs propos en cette miene replique que ie n'eusse voulu. A cette fin ie supplieray le Lecteur de l'accepter pour replique, à ce que M. Ambr. a écrit cõtred'honneur de M. Gourmelé, pour le dépit qu'il a cõceu de ce que sa folle fantaisie ne pouuoit estre trouuée bonne par les hommes doctes & bien vertez és opérations de la Chirurgie: Et pour Apologie aux calomnies & médifances, dont il a vser à l'endroit des Auteurs qui ont tenu les premiers rãgs entre les Medecins & Chirurgiens, non pour besoin qu'ils en eussent, leur sçauoir leur seruant d'un suffisant répart cõtred'ignorãce, mais pour

50 *Replique à vne Apologie*

aduertissement à la ieunesse qui desire d'apprendre de se garder de telles impostures. Encores faut-il que ie réponde quelque chose à certaines iniures & autres vaines paroles que

» M. Ambroise a mis au bout de son Apologie,  
 » disant, Que Monsieur Gourmelen ne luy sçau-  
 » roit monster sa leçon aux operations de Chi-  
 » rurgie, parce que ie ne l'ay pas apprise seule-  
 » ment (dit-il) en mon estude, & d'auoir ouï  
 » par plusieurs & diuerses années les leçons des  
 » Docteurs en Medecine : mais comme i'ay écrit  
 » cy-deuant, i'ay fait residence à l'Hostel-Dieu  
 » de Paris l'espace de trois ans, où i'ay eu le  
 » moyen de voir & apprendre beaucoup d'œu-  
 » res sur vne infinité de malades, ensemble l'a-  
 » natomie sur vne grâde quantité de corps morts,  
 » ainsi que i'ay fait preuue tres-suffisante publi-  
 » quement aux Escholes de Medecine à Paris ; Je  
 ne pense auoir iamais leu, & osé bien affermer  
 qu'il n'en est rien, que Monsieur Gourmelen se  
 soit vanté de faire leçon à M. Ambroise és ope-  
 rations de Chirurgie : & quand ainsi seroit, il  
 auroit assez de moyen de le faire connoistre à  
 M. Ambroise, s'il auoit l'esprit capable de con-  
 ceuoir ce qu'on luy voudroit monster. Mais  
 passons outre : Vous semble-il que ce soit vn  
 suffisant argument pour prouuer que M. Gour-  
 melen ne luy puisse rien monster aux opera-  
 tions de Chirurgie, de dire qu'il a esté trois ans  
 à l'Hostel-Dieu de Paris ? I'aimerois autât qu'il  
 dist, que si Plaute ou Terence reuenoient en ce  
 monde, ils ne luy sçauoient apprendre à faire  
 vne Comedie, pour autant qu'il auroit beau-  
 coup de fois ioué diuers personnages sur vn

theatre, après auoir avec beaucoup de peine appris par cœur le rollet qui luy auroit esté donné pour apprendre? Il y a grande difference entre mettre en effet ce qui est porté par les preceptes, & bastir les preceptes, & en rendre raison pertinente, ne plus ne moins que ce n'est pas tout vn de pratiquer la regle & le plomb sur vn edifice, & sçauoir rendre la raison pour laquelle telle ou telle longueur que vous voulez donner à l'edifice, doit estre proportionnée ainsi, avec telle ou telle longueur & hauteur, & sçauoir discourir de tous les points qui sont necessaires pour l'accomplissement de l'edifice, qu'il faut que l'Architecte aye tiré des autres sciences dont l'Architecture prend sa perfection. Quand M. Ambroise a taillé, coupé, brulé, ainsi qu'il a voulu, faisant sa residence à l'Hostel-Dieu, sans auoir autre maistre ny conducteur que sa fantaisie, quelles regles a-il peu dresser pour l'aduenir que celles qu'il a fondées sur son opinion, & non sur la verité? Je me tiens mesme bien asseuré, que quand il eut eu desir de connoistre la verité, il luy eut esté impossible pour la defectuosité qui estoit en luy, côme en tout autre, qui estoit ignorant en toutes sortes de bonnes lettres: consideré que la verité des preceptes sur lesquels vne science est fondée, depend de l'accord & conuenance des preceptes avec la chose pour laquelle les preceptes ont esté bastis, laquelle ne se comprend que par la connoissance du suiet & des propres passions (pour parler en philosophie) qui sont attachées à ce suiet. Ce que ne pouuant discer-

*Gal. lib. de  
optima se<sup>ca</sup>  
ad Thra-  
lyb.*

52 *Replique à vne Apologie*

ner, il faut qu'il quitte la carte à M. Gourmelen, qui par la longue connoissance des lettres qu'il a maniées, tant à Paris comme ailleurs, s'est rendu capable d'enseigner les operations de Chirurgie, tant par parole que par écrit, & de mettre la main à l'œuvre quand il trouue occasion de la faire, comme il luy seroit aisé de verifier par bons témoins. L'autre argument que M. Ambroise apporte pour monstrier sa suffisance, pris des Anatomies qu'il dit auoir fait aux Escholes de Medecine à Paris, auroit besoin de caution: non pour ce que ie nie qu'il n'aye quelquefois decoupé des corps morts, mais pour ce qu'il n'a iamais eu le moyen de faire les demonstrations publiques, desquelles personne n'a iamais eu charge s'il n'a eu la connoissance de la ligue Latine, pour expliquer dextrement à l'assistance de point en point ce qui auoit esté discouru par le Docteur en Medecine qui presidoit à tel acte. Que s'il luy est écheu quelquefois de parler deuant l'assistance, ç'a esté plustost pour la faire rire que pour luy apprendre quelque chose, comme il est assez garny de petites fornettes. Mais il ne faut que pour cela il se prefere à Monsieur Gourmelen, lequel suiuant le deuoir de sa charge de Lecteur, a presidé quatre fois és Anatomies publiques, & fait les demonstrations qui y estoient requises si clairement, que chacun de ceux qui estoient presens se sont retirez fort contents: ce que M. Ambroise ne peut ignorer. Il dit dauantage, que son bonheur luy a fait voir dauantage. Il n'estoit veritablement aucun besoin qu'il le dist: car la suffi-

fance que nous reconnoissons en luy, nous fait croire qu'il a esté plus heureux que sage (côme l'on dit en prouerbe) ayant rencontré vne personne qui approchoit fort près du Roy, qui luy auroit fait quelque part de sa faueur. Que s'il eut sceu bien faire son profit de ce bon-heur, en reconnoissant la grace que Dieu luy auoit fait, sans en mesuser comme il a fait, & fait encores, pensant que sa qualité de Chirurgien du Roy luy donnoit assez de credit pour deffier tous les Chirurgiens, tant anciens que modernes, il ne nous eut baillé à connoistre qu'il n'y auoit en luy rien de tel que meritoit le rang qu'il tenoit près de son Maistre. Enfin pour monstrier que M. Gourmelen ne luy peut rien apprendre aux operatiōs de Chirurgie, il dit que les operations de Chirurgie sont quatre en general, où M. Gourmelen n'en fait que trois, à sçauoir ioindre le separé, separer le continu, & oster le superflu, & que la quatrième qu'il fait autant necessaire que d'industriouse inuention, est d'adiouster ce qui defaut. Je ne voy point neâtmoins qu'il y aye en ce faiēt chose quelcōque que l'on doie attribuer à la Chirurgie, & ne me pense point méprendre quand ie diray qu'appliquer vn nez, vne oreille, vne dent, n'est non plus du faiēt de la Chirurgie, qu'enfermer en quelque lieu secret de l'argent vif pour faire vne statuē mobile de soy mesme, comme l'on écrit que fit Dadalus, afin que la statuē de Venus qu'il auoit fait de bois, marchast toute seule, est du faiēt de la Sculpture. La fin de la Chirurgie est de rendre à la partie qui a esté offensée son

*Arist. lib. 2.*

*de anima*

*cap. 3.*

54 *Replique à vne Apologie*

estat premier, ou en approcher le plus près que faire se peut, afin que de là en auant elle puisse vaquer à ses fonctions, lesquelles estant entieres portent témoignage de la santé de la partie. Si le membre demeure inutile à l'aduenir, il est décheu de son premier estat, de façon qu'il est necessaire de remedier avec quelque industrieuse inuention à cette defectuosité, en supposant quelque membre, representant celuy qui a esté perdu, lequel n'a non plus d'affinité avec le premier qu'un homme peint avec un homme vif. Or est-il que si la Chirurgie adioustoit aux parties mutilées ce qui leur deffaut, il faudroit que ce fust par vne nouvelle generation, de semblable substance à celle qui auroit esté perduë, tout ainsi qu'en voidant la bouë d'un aposteme mondifiant, le lieu d'où elle est sortie procurant la generation de la chair qui doit entrer au lieu de celle qui a esté corrompue, & aidant à la cicatrice, la partie recouure son premier temperament, sa premiere situation, figure & action. Si donc le Chirurgien applique vne jambe de bois ou de fer, vn nez de corne ou d'argent, vn œil d'or émaillé, & autres semblables, il n'adiouste rien au corps defectueux, ains il emprunte du Menuisier, du Serrurier, de l'Orfevre, & autres ouuriers dont il a besoin, ce qui peut seruir aucunement à soulager l'imperfection qui est demeurée en la partie. Ce qu'il ne faut pas que M. Ambroise dise estre de son inuention, nonobstant qu'il s'en vante, mais d'un usage immemorial, & comme dit un prouerbe, deuant la naissance de *Iepet*, non

tant pour l'usage que telles parties, qui ne sont parties que de nom peuuent apporter (si l'on excepte les iambes de bois ou de fer) que pour cacher la difformité que reçoit le corps par la perte qu'il a fait de telles parties. Et s'il est besoin d'alleguer quelque témoin, ie citeray à ce propos Albucasis, lequel apprend à loger vne dent artificielle au lieu de celle qui est tombée ou mise bas par force, & le moyen de l'asseurer. M. Ambroise continuant ses coups contre Monsieur Gourmelen, le reprend de ce qu'il ne laisse au Chirurgien la liberté d'ordonner vn simple Cataplasme ou autre petit secours au malade, & ne luy permet de s'entremettre d'autres choses que des trois qui ont esté cotées cy-dessus. Puis il dit: Ie vous demanderois volontiers qui est celuy qui en a fait le partage: & où aucun en seroit fait, qui sont ceux qui se sont contentez de leur part sans quelque entreprise sur l'autre? Ie répons, que les Medecins mesmes qui au commencement mettoient la main à tout ce qui concernoit leur profession, d'vn commun accord ont fait ce partage, estimant qu'il estoit plus seant à la dignité du Medecin de se reseruer l'intendance sur les choses qui seroient necessaires pour le recouurement de la santé, & auoir sous eux des ministres qui auroient la charge d'apprester les viandes aux malades, dresser les medicamens, & vser de la main où l'œuvre manuelle seroit requise. Si M. Ambroise pouuoit entendre Celse, parlant en sa langue, ie le prierois de lire la Preface du premier Liure, où il trouueroit qu'Hippocrate



56 *Replique à vne Apologie*

& ses successeurs, comme Diocles Carystius, Praxagoras, Chrysippus, Herophilus & Erasistratus ont exercé la Medecine d'une façon & d'autre: tellement qu'en ce mesme temps qu'ils florirent la Medecine fut diuisée en trois parties, comme il y a trois moyens par lesquels les maladies se peuuent guerir; l'un qui consiste au regime de viure, l'autre en l'administration des medicamens, & le tiers és œuures manuelles, lesquels Hippocrate a touchez en peu de mots, *lib. de Decenti natu*, & Galien plus au lóg au commencement de la premiere sentence de la 5. section du 6. des Epidemies. S'il ne m'en veut croire, qu'il fasse lire par son truchement les lieux que i'ay citez; & encores la fin du 6. Liure de la methode, où il apprendra que Galien estât venu à Rome, nonobstât qu'il fut bien versé en la Chirurgie, ne voulut toutesfois l'exercer, pour autant que les Medecins de ce tēps-là ne l'auoient point accoustumé. Il dit après que les Medecins, soient Grecs, Latins, ou Arabes, n'ont iamais traité l'un sans l'autre, pour la grãde affinité & liaison qu'il y a entre les deux. Par lesquels propos il monstre euidentt que ce luy est tout vn de dire faux ou vray, moyennant qu'il dise quelque chose. Car Hippocrate au Liure intitulé (*de Officina Medici*) cōme Galien a fort bien remarqué en deux endroits du commentaire qu'il a écrit sur ce Liure là, a voulu représenter cōme vn modèle parfait des principales & premieres operations, esquelles le Chirurgien doit estre bien versé, pour rēdre la santé aux malades, sans parler d'aucunes choses que de celles qui sont

executées avec la main. Paul & Celse en ont autant fait, écriuans des operations de Chirurgie, cōme M. Gourmelen a monstré en la Preface de son Liure, où s'il a voulu reserrer le Chirurgien dedans certaines bornes, ne luy laissant la liberté de s'entremeller de la maniere de viure & des medicamens, ç'a esté entant qu'il n'a voulu luy apprendre autre chose que ce qui concernoit le propre fait de la Chirurgie. Ce qui est aisé à entendre à ceux qui sçauent cōme il faut enseigner vn art, & cōme il faut mettre en vsage ce qui est enseigné par les regles sur lesquelles elle est bâtie, pour paruenir à ce qu'elle promet. Car voulant mettre en vsage ce qui est porté par les regles, il n'est possible d'en venir à bonne fin sans garder vne bōne maniere de viure, & sans appliquer les medicamens qui sont destinez à appaiser les douleurs, oster les inflammations, retenir le sang qui s'écoule, & remedier à vn bon nōbre d'accidens qui se presentent en executant ce qui est de la Chirurgie: cōme M. Gourmelen mesme a clairement monstré au Sommaire de la Chirurgie, duquel M. Ambroise s'est si bien aidé ailleurs, s'il m'estoit permis de remplir les pages de cette replique d'vne infinité de vaines paroles, & d'abuser de la patience du Lecteur, entre les mains duquel cette replique pourra tomber, comme a fait M. Ambroise en tout le reste de son Apologie, l'employant à magnifier la Chirurgie, & soy aussi, comme celuy qui l'a sçait mieux manier qu'homme qui viue, si l'on le veut croire: ie pourrois encore adioûter beaucoup de choses à ce que i'ay dit, & faire

38 *Replique à vne Apologie, &c.*

connoistre de plus en plus la presumption & l'ignorance de M. Ambroise. Mais pour ce que ie pense auoir satisfait au principal de la question qui a esté debattuë entre Monsieur Gourmelen, ie me contenteray de luy auoir monstré que Monsieur Gourmelen a rendu des Escholiers capables de pouuoir rendre raison des preceptes de la Chirurgie, & de les mettre en vſage, comme leur Precepteur ſçait bien faire, toutesſeis & quantes que beſoin en eſt, ſans vouloir répondre à ſes gaufferies, baſties ſur la conference de celuy qui ſçait ſeulement enfler les orgues, & de celuy qui ſçait ioüer ſur le clavier : comme choſe qui luy conuient mieux qu'à toute autre perſonne, ainſi qu'il eſt aiſé de iuger par le diſcours precedent. Ioint que i'ay ſouuent appris de mes Maîtres, que c'eſt autant faire de tort à ſon honneur meſme de refuter les preceptes des autres, que celuy qui les met au vent s'en fait à ſoy meſme.

F I N.